

Adhérer à l'ATSCAF, c'est profiter d'une offre complète et exceptionnelle de loisirs.



Retrouvez toutes les informations sur atscaf.fr ou tél. : 01 44 97 31 16

POURQUOI ?

- 1) Pour appartenir à un réseau associatif local efficace qui existe depuis près de 70 ans
- 2) Pour bénéficier d'une offre diversifiée pour tous vos loisirs touristiques, sportifs et culturels proposée par votre ATSCAF locale et par l'ATSCAF Fédérale
- 4) Pour voyager dans le monde avec les plus grands professionnels du tourisme ; séjourner dans nos centres de vacances en France à des prix incomparables
- 5) Pour pratiquer des activités sportives ou culturelles dans un cadre associatif
- 5) Pour profiter d'offres de loisirs et de billetteries à des prix intéressants au sein de votre département

POUR QUI ?

En priorité le personnel actif ou retraité du Ministère des Finances

Toute personne âgée de plus de 16 ans du secteur public ou privé, actif ou retraité dans la limite de 20% de l'ensemble des adhérents

COMMENT ?

En s'adressant au délégué de son département chargé des cotisations (coordonnées de votre correspondant local sur le site atscaf.fr rubrique Les Locales

Visitez notre site
atscaf.fr

